

# UFF ALLOCATION DEFENSIVE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

## RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 29 septembre 2023

**Myria** Asset  
Management

**MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS  
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

# SOMMAIRE

<b>Acteurs .....</b>	<b>3</b>
<b>Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...</b>	<b>4</b>
<b>Autres informations.....</b>	<b>143</b>
<b>Rapport d'activité du fonds maître.....</b>	<b>14</b>
<b>Rapport certifié du commissaire aux comptes .....</b>	<b>24</b>
• <b>Comptes annuels</b>	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
• <b>Annexes aux comptes annuels</b>	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
• <b>Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 29 septembre 2023</b>	

# Acteurs

## **Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421  
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039  
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

## **Dépositaire : CACEIS Bank**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 280 677 691,03 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722  
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)  
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge  
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

## **Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration**

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481  
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge  
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

## **Commissaire aux comptes : RSM PARIS, représenté par Mohamed Bennani**

26, rue Cambacérès - 75008 Paris - FRANCE

# Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

**FORME JURIDIQUE** : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

**FONDS MULTI-PARTS** : Oui

**CODE ISIN** :

- FR001400I434 UFF ALLOCATION DEFENSIVE M créée le 18/09/2023
- FR0012881043 UFF ALLOCATION DEFENSIVE A

**CLASSIFICATION** : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

**AFFECTATION DES RÉSULTATS** : Capitalisation

**OBJECTIF DE GESTION**

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence, à travers une gestion discrétionnaire et active. La durée de placement recommandée est de 3 ans.

**INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant (coupons/dividendes réinvestis) :

- 25% MSCI World Net Total Return EUR Index : cet indice « actions » est composé des plus grandes capitalisations mondiales. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI. Il est libellé en euro.
- 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index : cet indice obligataire est composé d'émissions obligataires en euro réalisées par des émetteurs publics. Il est libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par le Financial Times.
- 25% €STR capitalisé quotidiennement. L'€STR (Euro Short Term Rate) est un taux représentant la référence du prix de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone Euro.

L'indice MSCI World Net Total Return EUR Index est administré par MSCI et est disponible sur le site : [www.msci.com](http://www.msci.com) . L'administrateur de cet indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index est administré par Financial Times et est disponible sur le site : [www.ftserussell.com](http://www.ftserussell.com). A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'€STR est l'acronyme de Euro Short-Term Rate (en français « taux en euro à court terme »). Ce dernier est calculé chaque matin et publié à 9h sur la base de données récupérées au plus tard à 7h. L'€STR repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la BCE dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire.

L'€STR est administré directement par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Des informations complémentaires sur l'indicateur de référence sont accessibles à l'adresse suivante :

[https://www.ecb.europa.eu/stats/financial\\_markets\\_and\\_interest\\_rates/euro\\_short-term\\_rate/html/index.en.html](https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html)

La gestion du FCP n'est pas corrélée à celle d'un indicateur de référence. L'indicateur de référence €STR capitalisé est un indicateur de comparaison a posteriori. Par conséquent, la performance du Fonds peut s'éloigner durablement de celle de son indicateur de référence.

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur de référence mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

### **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

Pour atteindre son objectif, le fonds mettra en œuvre une gestion discrétionnaire et opportuniste entre les différentes classes d'actifs au travers d'une sélection de titres vifs, de parts d'OPC et ETFs respectant les critères d'éligibilité du Code monétaire et financier et de produits dérivés listés. La stratégie de gestion consiste à construire, à travers une gestion active de l'allocation d'actifs, un portefeuille représentatif des anticipations de l'équipe de gestion sur les marchés financiers.

Le portefeuille sera géré de manière dynamique : il sera ajusté régulièrement en vue de s'adapter aux évolutions du marché et aux convictions de l'équipe de gestion, de sorte que son exposition aux différentes classes d'actifs pourra varier sensiblement dans le temps.

Le processus de gestion débute par la définition de l'allocation d'actifs du portefeuille.

Sur la base d'une analyse macro-économique approfondie et d'une étude des différents segments de marché, l'équipe de gestion détermine des scénarios d'évolution à court et moyen terme sur chacune des classes d'actifs et définit ainsi l'allocation d'actifs du portefeuille.

Au sein de chacune des différentes classes d'actifs, la société de gestion développe une analyse permettant de mettre en place une allocation spécifique (par thème, secteur, zone géographique, qualité de notation).

L'allocation entre les différentes stratégies au sein du Fonds est discrétionnaire, tout en étant encadrées par des limites prudentielles internes imposées en termes d'exposition, de sensibilité aux marchés.

L'allocation du portefeuille est ensuite complétée par une phase de sélection des véhicules d'investissement.

Dans le cadre de la sélection d'OPC, l'expertise de MYRIA AM repose notamment sur sa capacité à identifier et sélectionner selon son appréciation, les meilleurs OPC sous-jacents afin de les assembler au sein d'un portefeuille mixte. Ce travail d'assemblage et de construction de portefeuille passe par une phase de recherche et de sélection très approfondie au sein d'un univers de plusieurs milliers d'OPC sous-jacents. L'équipe de gestion s'attachera à retenir des gérants ayant prouvé leur aptitude à générer de la performance à travers différents cycles de marchés.

Le choix des gérants sous-jacents s'opère selon un double processus :

- une approche quantitative dont l'objectif est d'identifier les gérants capables de générer un alpha significatif et récurrent. Celle-ci est fondée sur une série de filtres tels que l'encours minimum, l'ancienneté du fonds, l'estimation des expositions aux différentes classes d'actifs.
- des critères qualitatifs appréciés après avoir rencontré les différentes sociétés de gestion visant à valider l'expertise, l'originalité, la qualité et les risques des supports utilisés. Parmi les critères évalués, l'équipe de gestion contrôlera notamment le degré de transparence du fonds, la clarté et l'efficacité du processus de gestion, la cohérence entre l'objectif de gestion annoncé et l'objectif atteint, historique et compétence des équipes de gestion, stabilité de la structure de gestion, évaluation de l'environnement opérationnel et administratif de la structure de gestion.

Du fait de la volonté de la gestion de réaliser son objectif au travers principalement de l'allocation d'actifs, Le risque de durabilité du fonds est géré implicitement grâce notamment du rebalancement des indices actions et obligataires. En effet, sous réserve de l'utilisation des titres actions qui font l'objet

d'une notation ESG en interne, la gestion utilisera principalement des ETF de gestion passive actions ou obligataires. Dans le cas où il investirait dans des OPCVM de gestion active, la gestion privilégiera lorsqu'elle le pourra, des ETF ou fonds actifs obligataires conformes aux dispositions des articles 8 voire 9 de la réglementation SFDR. Néanmoins, compte tenu de sa philosophie d'investissement, le fonds ne prendra pas en compte les incidences négatives des risques de durabilité.

Les investissements seront réalisés majoritairement en OPC qui appartiennent principalement aux catégories suivantes : actions, obligations, performance absolue et monétaire. Dans ce cadre, les bornes d'allocations discrétionnaires par type de stratégie des OPC sous-jacents du portefeuille seront les suivantes :

Classe d'actifs des OPC sous-jacents	Allocation minimum	Allocation maximum
Stratégies directionnelles actions	0%	50%
Stratégies obligataires et monétaires	0%	110%
Stratégies de performance absolue	0%	50%

En règle générale, dans des conditions normales de volatilité, le fonds affichera une durée comprise entre 0 et 6. Le fonds pourra s'exposer, par le biais d'OPC, :

- à un niveau maximum de 110% sur des stratégies obligataires d'Etats
- à un niveau de 75% sur les stratégies obligataires notées en moyenne Investment Grade (rating moyen supérieur ou égal à BBB-).
- à un niveau de 50% sur des stratégies obligataires à haut rendement. En régime de volatilité normale, l'exposition sur des stratégies obligataires à haut rendement sera ponctuelle.

En outre, le fonds pourra s'exposer sur des stratégies obligataires émergentes à hauteur de 20% maximum.

Enfin, le niveau maximal d'exposition du fonds aux stratégies actions + haut rendement est fixé à 75%. Le budget du risque global pourra être réparti selon le scénario en vigueur afin d'avoir un comportement cohérent avec le risque de son indice de référence.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE et de pays émergents non OCDE.

L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents non OCDE est limitée à 30% maximum de son actif net (stratégies actions + taux).

La couverture du risque de change sera réalisée selon une approche discrétionnaire. L'exposition du FCP au risque de change pourra cependant être égale à 100% de l'actif net maximum en fonction des anticipations du gérant.

Le Fonds sera majoritairement investi en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement et, dans la limite de 30% de son actif, en FIA de droit français.

La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section VI « Risque Global » ci-après.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci. Dans la mesure où les critères ESG ne sont pas

intégrés dans le processus d'investissement, la prise en compte des risques de durabilité et des incidences négatives de durabilité n'est pas pertinente pour ce fonds.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

### **PROFIL DE RISQUE DU FCP**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.

➤ **Risque de couverture**

Il existe un risque que la stratégie de couverture du portefeuille aux différents risques des marchés actions, taux et change auquel est exposé le fonds ne soit pas optimale, entraînant une baisse potentielle de la valeur liquidative du fonds

➤ **Risque actions**

Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petite capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut être exposé indirectement dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises constituées en décorrélation des actifs détenus peuvent accentuer ce risque.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, ainsi que la valeur liquidative du FCP. Ce risque, est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

➤ **Risque de surexposition**

Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 110% de l'actif) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

➤ **Risque de perte en capital**

Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.

➤ **Risque de contrepartie**

Dans la mesure où la société de gestion peut utiliser des instruments financiers à terme et/ou gré à gré, ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque lié aux marchés des pays émergents**

Le portefeuille pourra être investi dans les pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les pays émergents amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

**GARANTIE OU PROTECTION**

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

## **COMPOSITION DE L'ACTIF**

### ➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

#### Actions et titres donnant accès au capital

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de tout type de taille de sociétés avec une prépondérance des moyennes (d'une taille supérieure à 5 Mds d'€) et grandes capitalisations (d'une taille supérieure à 30 Mds d'€). Les investissements sur les titres en direct seront limités à 40% du portefeuille.

Le portefeuille du FCP pourra être investi dans des actions et titres assimilés admis à la négociation sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents). Il est précisé que, sur ce type d'actifs, l'exposition sur les pays émergents est limitée à 50% de l'actif net du FCP.

L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés.

#### Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européen
- Fonds de fonds
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étranger

La détention d'OPCVM pourra atteindre 110% de l'actif net du fonds et la détention de FIA sera limitée à 30% de l'actif net du fonds.

Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.

Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du FCP ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds.

### ➤ **Les instruments dérivés**

Le fonds pourra intervenir sur les instruments dérivés suivants :

#### Nature des marchés d'intervention

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

#### Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action
- taux
- change
- crédit
- autres risques

#### Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture
- exposition
- arbitrage
- autre nature

#### Nature des instruments utilisés

- futures
- options
- swaps
- change à terme
- dérivés de crédit

autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

couverture

exposition

arbitrage

autres

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux marchés actions et/ou de taux et/ou de devises,  
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Ces instruments seront négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré. Ils seront traités avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion et feront l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions, ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré.

➤ **Liquidités**

L'OPCVM pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

➤ **Les dépôts**

L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du Fonds, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie de l'OPCVM dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

**CHANGEMENTS INTERVENUS**

1er janvier 2023

- DIC PRIIPS
- Suppression des droits d'entrée

31 juillet 2023

- Mise à jour des PRIIPS

18 septembre 2023

- Création de la part M de UFF ALLOCATION DEFENSIVE, suite à la fusion absorption de la part M du fonds UFF ALLOCATION OPTIMUM M
- Fusion absorption de la part A UFF ALLOCATION OPTIMUM
- Changement de dénomination « UFF ALLOCATION ALPHA A » devient « UFF ALLOCATION DEFENSIVE »
- Modification du taux de frais de gestion

## **CHANGEMENTS ENVISAGÉS**

3 octobre 2023

- Mise à jour du DIC PRIIPS de la part A pour refléter la baisse des Frais de gestion de -0,50%.

## **POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION**

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2022.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations de l'UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2022, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2022 : 13, dont 5 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2022 : 1 035 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 619 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 415 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 820 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 214 milliers d'euros de rémunérations variables

## FRAIS

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services *	Actif net	Part M : 0,20 TTC maximum Part A : 1,60 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	1 % TTC maximum **
Prestataires percevant des commissions de mouvement 100% Dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 18 euros à 150 euros TTC selon la transaction et en fonction de la zone géographique (voir tarification ci-dessous***).
Commission de surperformance	Actif net	15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence (25% MSCI World Net Total Return EUR + 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index+ 25% €str Index)

\*Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les « frais de fonctionnement et autres services », les frais suivants :

- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients et distributeurs
- Les frais des données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Les frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

\*\* L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés.

Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur

\*\*\* Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres :

Prestations & conditions tarifaires	ESES	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Frais de transaction (R/I ou S/R)	10 €	25 €	45 €	100 €	150 €
Instruction manuelle ou réparée	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

ESES : France, Belgique, Pays-Bas.

Zone Groupe 1 : Valeurs de la zone monétaire EUR (hors ESES & Slovénie) : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal + Clearstream, Euroclear, États-Unis, Japon, Norvège, Suède, Canada, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Danemark.

Zone Groupe 2 : Israël, Thaïlande, Inde, Brésil, Slovénie, Nouvelle-Zélande, Hongrie, Taiwan.

Zone Groupe 3 : Mexique, Russie, République Tchèque.

Zone Groupe 4 : Qatar.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 29/09/2023 est de :

- Pour la part M : 0,52% la part est créée depuis le 18 septembre 2023
- Pour la part A : 2,35%

# Autres informations

## **EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

## **LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com).

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

## **RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

## **CRITÈRES ESG**

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com)

## **POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : la capitalisation.

## **RÈGLES D'INVESTISSEMENT**

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

## **TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE**

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

## **TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR).**

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

# Rapport d'activité du Fonds maître

## « UFF ALLOCATION DEFENSIVE »

### **LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM** **OCTOBRE 2022 - SEPTEMBRE 2023**

#### **OCTOBRE 2022**

En octobre 2022, les marchés financiers actions ont connu un rebond massif, notamment sur les deux dernières semaines du mois, soutenus par l'accalmie sur le front obligataire. Sur le plan politique, c'est à nouveau le Royaume-Uni qui a fait la une, avec le record de brièveté au pouvoir établi par la Première ministre britannique Liz Truss, contrainte de démissionner le 21 octobre après le krach obligataire et de change provoqué par son « mini-budget », qui aurait pu mettre au tapis les fonds de pension du Royaume-Uni. Le débranchement, une semaine auparavant, du fusible Kwasi Kwarteng, éphémère ministre des Finances, n'aura donc pas suffi à Mme Truss pour sauver son poste. Elle a ainsi été remplacée par Rishi Sunak qui a été chargé par le roi Charles III de former le nouveau gouvernement. Ces événements n'ont pas été sans conséquences financières, les taux d'intérêt britanniques ayant spectaculairement baissé entre le 14 octobre et la fin du mois de l'ordre de 100 points de base, effaçant ainsi le psychodrame provoqué par Mme Truss. Cette accalmie s'est répandue à l'ensemble des pays développés : le rendement du 10 ans français par exemple, après avoir tutoyé le niveau de 3%, s'est finalement détendu de plus de 30 points de base à la fin du mois, comme pour son équivalent allemand. Ce mouvement n'a d'ailleurs pas été remis en cause par la hausse, certes attendue, de 75 points de base du taux de dépôt de la BCE le 27 octobre dernier. Aux Etats-Unis enfin, la décrue des taux obligataires a été de 20 points de base, les marchés financiers anticipant une nouvelle hausse de 75 points de base du taux Fed le 2 novembre, ce qui le porterait autour de 4%. Du côté des actions, les marchés ont eu à digérer une avalanche de résultats, de part et d'autre de l'Atlantique. Sans surprise, le ralentissement économique est relativement marqué pour les grandes sociétés technologiques comme Google, Amazon ou Meta, qui ont souffert de budgets publicitaires en baisse ou d'explosion des coûts liés aux développements du Metaverse dans le cas de la maison-mère de Facebook. En revanche, les valeurs du secteur du Luxe ont généralement publié des résultats très supérieurs aux attentes, et ne montrent pas le moindre signe probant de ralentissement de leur activité. Enfin, sans surprise, les grandes sociétés énergétiques, comme TotalEnergies, ont annoncé des résultats trimestriels record, du fait d'un prix du baril relativement élevé, et surtout d'un dollar américain toujours aussi fort contre les principales devises. En résumé, les marchés financiers ont affiché en octobre un rebond salutaire, avec une surperformance des Bourses européennes sur leurs homologues américaines. Ainsi, l'Eurotox 50 et le CAC 40 s'adjugent près de 9% de hausse, pour des progressions respectives de 8 et de 4% pour les indices SP 500 et Nasdaq. Seule ombre au tableau, les marchés des actions des pays émergents qui perdent à nouveau plus de 3% en dollar, pénalisés par la volonté du Président chinois, Xi Jinping, réélu pour la troisième fois à la tête de pays, de réguler « les revenus excessifs » pour atteindre l'objectif de « prospérité commune ».

#### **NOVEMBRE 2022**

En novembre 2022, les marchés financiers actions ont continué sur leur lancée du mois précédent et ont amplifié leur reprise, considérant que les banquiers centraux étaient en train de gagner leur combat contre l'inflation. Sur le plan politique, les résultats des élections américaines de mi-mandat tant redoutées par les présidents en place ont démontré une grande résilience des démocrates face à des républicains qui n'ont pas pu mettre la main sur le Congrès. En effet, le peuple américain n'a que très partiellement entendu les appels tonitruants de l'ancien Président Donald J. Trump et n'a accordé qu'une courte victoire aux Républicains dans leur conquête de la Chambre des Représentants. En revanche, le Sénat reste aux mains des Démocrates qui gagnent même un siège supplémentaire par

rapport à la situation précédente. Par ailleurs, le dernier G20 qui s'est tenu en Indonésie a permis de faire bouger des positions a priori figées quant au conflit russo-ukrainien. Ainsi, le Président chinois Xi Jinping s'est légèrement rapproché de la vision occidentale et a déclaré s'opposer fermement à une instrumentalisation des produits alimentaires et de l'énergie, ce qui a été interprété comme une critique voilée de l'action du Président russe. Mais c'est sans conteste la faillite de la plateforme d'échange de cryptomonnaies FTX, considérée jusqu'alors comme l'une des plus sûres, qui a fait couler le plus d'encre. L'ampleur du scandale que constitue cette banqueroute est encore inconnue, mais il est d'ores et déjà certain que le fondateur et PDG de FTX a utilisé et perdu plus d'un milliard de dollars appartenant à ses clients pour financer sa propre société Alameda enregistrée aux Bahamas. L'effondrement de FTX est resté néanmoins circonscrit à la sphère des cryptoactifs mais a entraîné des répercussions importantes sur d'autres plateformes de premier plan. En revanche, du côté des marchés financiers plus traditionnels, l'optimisme est toujours de rigueur. Les chiffres d'inflation publiés ont montré des signes d'accalmie rapide tandis que les banquiers centraux américains ont commencé à infléchir leurs discours, mettant du baume au coeur des investisseurs. En conséquence, le rendement du 10 ans français s'est encore détendu de près de 30 points de base en novembre, tandis que son équivalent allemand en perdait plus de 20. Aux Etats-Unis, la décreue des taux obligataires aura été de plus de 40 points de base tant les marchés semblent jouer la fin prochaine de la normalisation des taux d'intérêt. Du côté des actions, les marchés ont pu à loisir profiter du reflux des taux d'intérêt, de la forte baisse des matières premières, notamment du pétrole, et du retour en grâce de l'euro qui a repris plus de 5% face au dollar. Dans ces conditions, l'Eurostoxx 50 et le CAC40 s'adjugent respectivement près de 10% et 7,5% de hausse. Aux Etats-Unis, les indices SP 500 et Nasdaq progressent de plus de 4% en dollar, mais font du surplace en euro. Et une fois n'est pas coutume, la palme du retour en force revient aux marchés actions des pays émergents qui rebondissent de près de 15% en dollar sur le mois, bénéficiant largement de l'envolée de près de 30% des actions chinoises dans cette même devise.

## **DÉCEMBRE 2022**

En décembre 2022, les marchés financiers actions sont violemment repartis à la baisse, pénalisés essentiellement par le maintien d'un discours et d'une politique monétaire extrêmement ferme de la part des principales banques centrales. Sur le plan politique, la volte-face des autorités chinoises quant à la politique Zéro-Covid a eu des effets mitigés. En effet, la réouverture de la Chine s'est faite sous la pression de la rue, qui n'en pouvait plus des confinements interminables et qui commençait à demander ouvertement la démission du Président à vie. Mais, après que la plupart des gouvernements ont salué cette décision, les failles du système de santé chinois sont apparues au grand jour. Ainsi, alors que la Chine avait impressionné en 2020 avec la construction d'hôpitaux en un temps record (6 jours !) pour faire face à l'épidémie de Coronavirus, c'est désormais l'ensemble des infrastructures hospitalières qui se retrouve submergé par une vague de contamination qui pourrait conduire à près de deux millions de morts d'ici à la fin du mois d'avril. Par ailleurs, on voit fleurir de nouvelles restrictions à l'entrée des pays occidentaux pour les voyageurs chinois, l'efficacité de la vaccination étant pour le moins sujette à caution. Les marchés financiers ont donc broyé du noir au cours du dernier mois de l'année. Il faut dire que si les chiffres d'inflation publiés de part et d'autre de l'Atlantique ont pu avoir un effet rassurant - on constate une décélération rapide de la hausse des prix à la consommation - les interventions des banquiers centraux ont quant à elles eu l'effet d'une douche froide. Certes, le dernier mouvement de hausse des taux aux Etats-Unis n'a été que de 50 points de base, le taux directeur s'établissant désormais à 4,50%, mais le signal d'un taux terminal de l'ordre de 5% ou plus et surtout d'aucun mouvement de baisse à prévoir sur 2023 ont eu raison de l'optimisme des intervenants. Plus encore, le lendemain, la BCE a aussi annoncé une hausse de son taux directeur de 50 points de base qui s'établit désormais à 2%. Aussi, lors de la conférence de presse de Christine Lagarde, cette dernière a été d'une clarté limpide et a ainsi signifié que le mouvement de hausse des taux était loin d'être fini et que les marchés devaient s'attendre à un taux terminal supérieur ou égal à 3% pour la Zone euro. En conséquence, les marchés actions ont eu des comportements disparates. En Europe, le CAC et l'Eurostoxx 50 terminent le mois sur des baisses supérieures à 3,8%, mais affichent finalement des reculs limités sur l'année, de l'ordre de -7,4% et -9,5% respectivement. Aux Etats-Unis, les indices SP

500 et Nasdaq chutent plus lourdement avec des baisses mensuelles respectives supérieures à 6% et 9% sur le mois et comprises entre -18% et -33% sur l'année. Seuls les marchés émergents surnagent notamment grâce à la Chine pour le deuxième mois consécutif mais terminent l'année en baisse de -20% en dollar. Sur le front obligataire, les emprunts d'Etats ont des comportements décevants, avec des taux à 10 ans en forte hausse et qui s'affichent à des niveaux inconnus depuis plus de 10 ans pour la France (3,11%), l'Allemagne (2,57%), l'Espagne (3,65%) et le Portugal (3,58%) tandis que l'Italie et la Grèce affichent des rendements supérieurs à 4,3% sur le même horizon de temps. Aux Etats-Unis, le 10 ans procure un rendement supérieur à 3,85%. Enfin, l'Euro continue de remonter et vaut désormais près de 1,07 dollar. La monnaie unique n'aura finalement baissé « que de » 6% sur l'année.

### **JANVIER 2023**

Les marchés financiers ont connu un de leur meilleur début d'année. Les investisseurs continus d'être animés par un certain optimisme lié à la décélération de l'inflation, la réouverture de la Chine et des données économiques meilleures qu'attendu en Europe. Cet optimisme se reflète dans les performances des marchés. Ainsi, les actions de la zone euro (Eurostoxx 50) sont en hausse de +9,9% sur le mois, les actions américaines (S&P500) de +6,3%, le crédit haut rendement en euros de +2.8% et les emprunts d'Etat de +2.9% (10 ans allemand) et +2.0% (10 ans américain). En termes de positionnement, nous conservons notre surpondération globale aux risques. En effet, la tendance des marchés est largement positive sur les actions et le crédit avec des niveaux de valorisation en ligne avec leur moyenne à long terme. Néanmoins, l'aversion aux risques des investisseurs a fortement diminué au cours du mois, ce qui nous a amené à mettre en place une protection contre le risque d'une correction marquée des actions à moyen terme.

### **FÉVRIER 2023**

En février, la hausse des actifs risqués a marqué une pause, alors que les perspectives économiques mondiales continuent de s'améliorer. En effet, les indicateurs avancés, tels que les PMI et le climat des affaires, ont indiqué un ralentissement moins important qu'attendu de l'activité en janvier, ce qui a conduit à une révision à la hausse des prévisions de croissance. En conséquence, la croissance économique de la zone euro est maintenant prévue à 0,4% pour 2023, contre 0% à la fin janvier, et à 0,75% pour les États-Unis, contre 0,5% auparavant. Du côté de l'inflation, les données ont néanmoins déçu les investisseurs avec une baisse moins rapide que prévu. Aux États-Unis, l'inflation a atteint 6,4% en janvier, dépassant les prévisions des économistes qui tablaient sur 5,9% et en légère baisse par rapport au mois précédent (6,5%). Ce chiffre suggère que la désinflation rapide observée ces derniers mois commence à s'essouffler et que l'inflation des services s'avère plus difficile à contenir du fait d'un marché du travail particulièrement robuste. En zone euro, l'inflation s'est élevée à 8,6% en janvier, en ligne avec les attentes. Toutefois, l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire hors énergie et alimentation, est ressortie à 5,3%, dépassant le consensus et en accélération par rapport au mois précédent. Ces données suggèrent que les principales banques centrales devraient poursuivre leur cycle de hausse de taux pour contrôler l'inflation. En conséquence, les investisseurs ont révisé à la hausse leurs anticipations de taux "terminaux", les niveaux culminants des taux directeurs des banques centrales se situant désormais à 5,5% pour la Fed et 4% pour la BCE (contre 5% et 3,5% à fin janvier). De plus, les investisseurs n'anticipent dorénavant plus de baisse des taux directeurs en 2023, ce qui suggère que les politiques monétaires restrictives devraient se maintenir au moins jusqu'à la fin de l'année. Du côté des performances, les chiffres plus élevés qu'attendus de l'inflation et l'éventualité d'un resserrement monétaire plus important ont pénalisé les marchés obligataires. Ainsi, la tendance positive du début d'année sur les rendements des emprunts d'Etat s'est inversée avec une augmentation des taux à 10 ans de 41 points de base à 3,92% aux États-Unis et de 35 points de base à 3,23% en zone euro. Les obligations Investment Grade ont également subi des pressions sur les prix (-1.5% en euros), les spreads de crédit augmentant légèrement en février. Cependant, les obligations High Yield ont bien résisté en affichant une performance nulle sur le mois. Sur les marchés actions, les actions européennes

ont surperformé les actions américaines en février (+1,9% pour le Stoxx 600 contre -2,4% pour le S&P 500), grâce notamment à la bonne performance des secteurs automobiles et bancaires. Enfin, sur le marché des changes, le dollar s'est globalement apprécié et affiche une performance de +2,6% sur le mois face à l'euro à 1,058. En février, la hausse des actifs risqués a marqué une pause, alors que les perspectives économiques mondiales continuent de s'améliorer. En effet, les indicateurs avancés, tels que les PMI et le climat des affaires, ont indiqué un ralentissement moins important qu'attendu de l'activité en janvier, ce qui a conduit à une révision à la hausse des prévisions de croissance. En conséquence, la croissance économique de la zone euro est maintenant prévue à 0,4% pour 2023, contre 0% à la fin janvier, et à 0,75% pour les États-Unis, contre 0,5% auparavant. Du côté de l'inflation, les données ont néanmoins déçu les investisseurs avec une baisse moins rapide que prévu. Aux États-Unis, l'inflation a atteint 6,4% en janvier, dépassant les prévisions des économistes qui tablaient sur 5,9% et en légère baisse par rapport au mois précédent (6,5%). Ce chiffre suggère que la désinflation rapide observée ces derniers mois commence à s'essouffler et que l'inflation des services s'avère plus difficile à contenir du fait d'un marché du travail particulièrement robuste. En zone euro, l'inflation s'est élevée à 8,6% en janvier, en ligne avec les attentes. Toutefois, l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire hors énergie et alimentation, est ressortie à 5,3%, dépassant le consensus et en accélération par rapport au mois précédent. Ces données suggèrent que les principales banques centrales devraient poursuivre leur cycle de hausse de taux pour contrôler l'inflation. En conséquence, les investisseurs ont révisé à la hausse leurs anticipations de taux "terminaux", les niveaux culminants des taux directeurs des banques centrales se situant désormais à 5,5% pour la Fed et 4% pour la BCE (contre 5% et 3,5% à fin janvier). De plus, les investisseurs n'anticipent dorénavant plus de baisse des taux directeurs en 2023, ce qui suggère que les politiques monétaires restrictives devraient se maintenir au moins jusqu'à la fin de l'année. Du côté des performances, les chiffres plus élevés qu'attendus de l'inflation et l'éventualité d'un resserrement monétaire plus important ont pénalisé les marchés obligataires. Ainsi, la tendance positive du début d'année sur les rendements des emprunts d'État s'est inversée avec une augmentation des taux à 10 ans de 41 points de base à 3,92% aux États-Unis et de 35 points de base à 3,23% en zone euro. Les obligations Investment Grade ont également subi des pressions sur les prix (-1.5% en euros), les spreads de crédit augmentant légèrement en février. Cependant, les obligations High Yield ont bien résisté en affichant une performance nulle sur le mois. Sur les marchés actions, les actions européennes ont surperformé les actions américaines en février (+1,9% pour le Stoxx 600 contre -2,4% pour le S&P 500), grâce notamment à la bonne performance des secteurs automobiles et bancaires. Enfin, sur le marché des changes, le dollar s'est globalement apprécié et affiche une performance de +2,6% sur le mois face à l'euro à 1,058.

### **MARS 2023**

Contre toute attente, le mois de mars 2023 a une nouvelle fois été le théâtre d'un rebond des marchés financiers actions. Pourtant, tout avait très mal commencé. Si l'annonce, le 9 mars, de la faillite de la Silvergate Bank, spécialisée dans les crypto-monnaies, était passée relativement inaperçue, il n'en a rien été de celle de la Silicon Valley Bank le lendemain. Et, comme si cela ne suffisait pas, le 12 mars, c'était au tour de Signature Bank, elle aussi positionnée sur le créneau des cryptoactifs, de s'effondrer. Ces trois faillites de banques régionales américaines, et donc non systémiques, ont mis en évidence les effets pervers de la déréglementation à l'œuvre pendant les années Trump. Sous prétexte que ces trois banques affichaient chacune un total de bilan inférieur à 250 milliards de dollars, elles bénéficiaient d'une réglementation allégée, ce qui les a sans doute incitées à prendre des risques de financement et de gestion actif passif inconsidérés. Pour éteindre la contagion qui menaçait de se répandre comme une trainée de poudre, les autorités américaines ont donc utilisé les grands moyens : garantie des dépôts illimitée et faillites contrôlées avec vente auprès de repreneurs très rapidement trouvés. Par ailleurs, en un week-end, la Banque centrale américaine a entamé un virage à 180 degrés de sa politique monétaire puisque son bilan, en forte réduction depuis près d'un an, a subitement explosé de près de 300 milliards de dollars pour fournir de la liquidité à court terme. Si l'Europe de son côté pensait

être épargnée, c'est en Suisse que les choses ont mal tourné. Après des années d'errance stratégique, le Crédit Suisse a dû se vendre en un week-end à son rival UBS, constituant ainsi un mastodonte bancaire plus systémique encore que les deux banques prises séparément. Mais cette absorption a aussi entraîné des conséquences réglementaires insoupçonnées : le fait d'invalider la subordination classiquement admise entre les différents types d'investisseurs. En effet, alors que les actionnaires auraient dû perdre l'intégralité de leur apport dans la mise en oeuvre de la fusion avec UBS, ce sont les porteurs d'obligations subordonnées dites « Additionnal Tier 1 » (AT1) qui ont été ruinés, tandis que les premiers se sont vu offrir une maigre compensation de 3 milliards de francs suisses. Ce précédent aura sans nul doute des répercussions sur le marché des AT1 dans le futur. Ces chocs financiers ont créé une très forte volatilité sur l'ensemble des marchés actions mais encore plus sur les marchés de taux d'intérêt, que ce soit sur la dette gouvernementale ou privée. Pourtant, lorsqu'on analyse les performances du mois de mars, force est de constater que la plupart des actifs affichent des performances en hausse. Ainsi, le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 progressent respectivement de 0,8% et de 2%, malgré un secteur bancaire européen en chute libre à -13,5%. Aux Etats-Unis, où la crise bancaire ressuscite l'espoir de voir la FED interrompre prochainement son action de remontée de son taux directeur après une nouvelle hausse de 0,25%, le Nasdaq, à forte pondération en valeurs technologiques, s'est lui carrément envolé de 6,7%. Sur le front obligataire, la volatilité a incité les investisseurs à la prudence, et les obligations gouvernementales ont, elles aussi, fortement rebondi en mars de plus de 2% en moyenne, tandis que les obligations privées à haut rendement ont accusé le coup de la crise mais ne s'affichent qu'en léger recul. Ainsi, la véritable ombre au tableau concerne le marché des Contingent convertibles (AT1) qui dévisse de 16% aux USA et de plus de 6% en Europe sur le mois.

## **AVRIL 2023**

Le mois d'avril 2023 a été très calme sur le front de l'actualité macroéconomique, les réunions des principales banques centrales se tenant au tout début du mois de mai. Les marchés financiers se sont donc concentrés sur les annonces des résultats des entreprises pour déterminer les gagnants et les perdants du premier trimestre. En Europe tout d'abord, ce sont les résultats des entreprises du secteur de la consommation discrétionnaire qui ont enflammé les marchés actions. Au premier rang de celles-ci, le groupe LVMH avec un chiffre d'affaires largement supérieur aux attentes des analystes, propulsant son Président et Directeur Général Bernard Arnault au rang de première fortune mondiale. Cette performance a également permis de confirmer que la réouverture de la Chine constituait une locomotive alternative à l'économie américaine pour la croissance mondiale. De même, Hermès a impressionné les marchés dépassant pour la première fois de son histoire la barre symbolique des 2000 € l'action et des 200 milliards de capitalisation boursière. Toujours en Europe, les résultats des banques ont également été salués, les institutions financières profitant à la fois de la volatilité des marchés, notamment obligataires, mais également de la hausse des taux d'intérêt qui commencent tout juste à restaurer leurs marges. Les marchés ont aussi été soulagés par l'absence de contagion de la crise des banques régionales américaines qui a, à la toute fin du mois, précipité la faillite de la First Republic Bank dont les activités de dépôts ont été reprises immédiatement par JP Morgan Chase, selon la procédure désormais rodée mise en place le mois dernier par la Réserve Fédérale américaine et le FDIC (Federal Deposit Insurance Corporation). Aux Etats-Unis, les résultats annoncés ont donné lieu à un véritable retour en grâce des valeurs de croissance, si malmenées l'année dernière. Ainsi, Microsoft a vu la valeur de son action s'envoler au-dessus du seuil des 300 \$, un niveau qu'elle n'avait plus atteint depuis plus d'un an. De même, Meta, la maison mère de Facebook, a démontré que sa restructuration à la paille de fer portait rapidement ses fruits : l'action a donc logiquement bondi depuis le début de l'année de plus de 100% affichant une capitalisation boursière de nouveau supérieure à 600 milliards de dollars. Seule ombre au tableau pour le moment, le secteur des semi-conducteurs, entraîné par les résultats décevants des poids lourds mondiaux que constituent Samsung, Taiwan Semiconductor ou encore STMicroelectronics. En résumé, le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 progressent respectivement de 2,3% et de 1%, malgré le fort repli des semiconducteurs (-14% sur le mois pour l'indice européen). Aux Etats-Unis, le Nasdaq fait du surplace sur le mois tandis que le SP 500 monte de 1,5% notamment grâce aux

grandes banques de l'indice. Sur le front obligataire, les obligations gouvernementales affichent des taux de rendement marginalement en hausse alors que le crédit de catégorie investissement ou à haut rendement progresse légèrement. Enfin, sur le mois, l'euro progresse de plus de 1,5% par rapport au dollar et de plus de 4% par rapport au yen japonais.

### **MAI 2023**

Le mois de mai 2023 a été très animé par des considérations politiques et macroéconomiques. Au registre des considérations politiques, le psychodrame triennal américain au sujet du relèvement du plafond de la dette est donc revenu sur le devant de la scène, avec son lot habituel de prévisions cataclysmiques sur ce qui pourrait arriver si jamais Républicains et Démocrates ne trouvaient pas d'accord pour le relever. Cette improbable apocalypse financière n'aura certainement pas lieu, d'autant qu'au 31 mai, un accord devait être voté à la Chambre des Représentants, ouvrant la voie à un vote du Sénat. Néanmoins, les tergiversations des politiques américains ont provoqué certains remous sur les marchés, comme chaque fois que la dette souveraine américaine tutoie la limite fixée précédemment. Du point de vue macroéconomique, ce sont bien évidemment les réunions de la BCE et de la FED qui ont retenu l'attention des investisseurs. Aussi, sans surprise, Christine Lagarde a annoncé une hausse de 25 bps de son taux directeur pour le porter à 3.25%, avec le souci de lutter plus fortement contre l'inflation. De son côté, la Réserve fédérale américaine a fait de même, puisque Jerome Powell a signalé quelques jours plus tard que le taux des Fed Funds serait désormais compris entre 5% et 5.25%. Néanmoins, il a également signalé que le cycle de remontée des taux était proche de la fin et qu'une pause pouvait même être envisagée pour permettre de mieux évaluer l'impact de la politique monétaire sur l'économie réelle. Aussi, au cours des rares semaines intégralement travaillées, les marchés ont été tiraillés entre une vision constructive de l'économie mondiale et les craintes d'une récession dans les pays développés assorties d'une inflation supérieure structurellement aux cibles des banquiers centraux. En conséquence, les marchés actions ont affiché des performances disparates. Le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 corrigent respectivement de 4,2% et de 2.2%. Il est à noter que le secteur du Luxe européen (-4.85%) a été largement vendu du fait de statistiques d'activité décevantes en Chine. En revanche, aux Etats-Unis, le Nasdaq prend sa revanche grâce aux valeurs technologiques et plus particulièrement aux GAFAM et progresse de près de 6% tandis que le SP 500 ne monte que de 0.4%. Sur le front obligataire, les obligations gouvernementales affichent des taux de rendement marginalement en baisse en Europe alors que le crédit de catégorie investissement ou à haut rendement progresse à nouveau. En revanche, le taux à 10 ans américain se tend de 20 bps, et le taux à 2 ans du double. Enfin, sur le mois, l'euro perd l'intégralité de ses gains sur l'année par rapport au dollar (-3%) mais ne fléchit que marginalement face au yen (-0.75%).

### **JUIN 2023**

En juin, les marchés financiers ont connu des fluctuations importantes en réaction à diverses publications économiques. Tout d'abord, les chiffres d'inflation ont suggéré une décélération des prix dans la plupart des pays développés, ce qui a été perçu positivement. Ensuite, la décision de la Réserve fédérale américaine (FED) de suspendre la normalisation des taux d'intérêt a été bien accueillie par les investisseurs, indiquant une fin proche du cycle de hausse des taux aux États-Unis. La Banque Centrale Européenne (BCE), quant à elle, a augmenté ses taux directeurs de 0,25 %, signalant une poursuite de la hausse en juillet, mais à un rythme moins rapide par rapport aux mois précédents. En fin de mois, les indices avancés d'activité ont suscité des inquiétudes sur la vigueur de l'économie, particulièrement en Europe. Ces indicateurs (PMI) ont révélé une chute surprise dans le secteur des services, ravivant les craintes de récession dans les économies développées. Malgré ces inquiétudes, les marchés actions ont terminé le semestre à leurs plus hauts niveaux de l'année. Le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 ont progressé de plus de 4 %, avec une hausse notable dans les secteurs bancaire (+9 %) et automobile (+8 %). Aux États-Unis, le S&P 500 et le Nasdaq Composite ont enregistré une progression de 5 à 7 %, tandis que le Nikkei 225 au Japon a retrouvé son niveau d'il y a 34 ans avec une hausse de plus de 7 %. Sur

le marché obligataire, les rendements des obligations gouvernementales ont augmenté d'environ 10 à 20 points de base en Europe et aux États-Unis, tandis que les obligations de catégorie investissement et à haut rendement sont restées globalement stables. Enfin, l'euro retrouve des couleurs sur le mois et progresse de 2% face au dollar et de 6% face au yen.

### **JUILLET 2023**

En juillet, les marchés financiers ont encore été chahutés du fait d'une actualité économique et politique toujours foisonnante. En début de mois, la publication d'indicateurs avancés, ressortis à des niveaux signalant une récession imminente, ont provoqué un véritable trou d'air sur les marchés actions et paradoxalement sur les marchés obligataires d'état qui ont vu leur rendement bondir de 30 points de base sur la période. Mais, rapidement, l'optimisme est revenu grâce à la combinaison de plusieurs facteurs déterminants. Tout d'abord, les chiffres d'inflation publiés, qui sont ressortis conformes aux prévisions en affichant une nette décélération Outre-Atlantique (3% en juin vs 4% en juillet), ont convaincu les intervenants que la Banque fédérale américaine (Fed) était en passe de gagner son combat contre l'inflation. Ensuite, les résultats des poids lourds du secteur de la Technologie américaine, comme Meta (maison-mère de Facebook) et Google, dont les revenus publicitaires ont bondi lors du deuxième trimestre, ont éloigné le spectre de la récession redoutée. Même les nouvelles hausses de taux de la FED et de la BCE ont ainsi été bien accueillies par les marchés, qui ont considéré que les taux terminaux étaient au mieux atteints ou en passe de l'être. Enfin, en toute fin de mois, les chiffres de croissance économique publiés aux États-Unis et en Europe ont démontré la résilience des économies développées. Ainsi, en ce mois marqué par une actualité sociétale extrêmement tendue en France et par le fait qu'après juin, juillet 2023 a été le mois le plus chaud de l'histoire de l'Humanité, les marchés financiers ont une nouvelle fois affiché des niveaux records. Le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 ont ainsi progressé de plus de 1 %, avec une nouvelle forte hausse du secteur bancaire (+6 %) et un retour en grâce de l'immobilier (+11%). On retiendra de l'actualité des entreprises i) la contre-attaque peu convaincante de la société française SES Imagotag (spécialiste des systèmes d'étiquetage électronique destinés à la grande distribution) aux accusations de Gotham City, le cours de bourse ne reprenant qu'un tiers de la baisse enregistrée et ii) la descente aux enfers de Téléperformance (ancien fleuron du Cac40), dont le cours est désormais en recul de près de 40% sur l'année, après l'ouverture d'une enquête par le ministère du Travail colombien sur les conditions de travail des 42 000 salariés du groupe dans le pays en novembre 2022 et l'annonce d'un avertissement sur ses ventes au second semestre 2023. Aux États-Unis, le S&P 500 et le Nasdaq Composite ont enregistré une progression de 3 à 4 %, profitant comme on l'a vu des résultats des entreprises, mais surtout du retour en grâce de titres très délaissés depuis le début de l'année, notamment dans le secteur pétrolier. Sur le marché obligataire, les rendements des obligations gouvernementales ont une nouvelle fois augmenté d'une dizaine de points de base en Europe et aux États-Unis, tandis que les obligations de catégorie investissement et à haut rendement ont globalement progressé. Enfin, l'euro bénéficie toujours du décalage du rythme des banques centrales et remonte encore de près de 1% face au dollar américain.

### **AOÛT 2023**

En août, les marchés financiers ont eu un comportement erratique, principalement influencés par les taux d'intérêt. Sur la première quinzaine du mois, les emprunts d'état occidentaux ont vu leur rendement monter continuellement, sous l'influence de données macro-économiques peu conformes avec une récession imminente et des craintes inflationnistes toujours présentes. Ainsi, de vraies résistances ont été dépassées, le rendement du bon du trésor américain à 10 ans franchissant la barre des 4.25%, tandis que l'Obligation assimilable du Trésor français se rapprochait des 3.30%. Dans ce contexte, les principaux indices ont largement corrigé sur la première partie du mois, perdant jusqu'à 7% par rapport à leur niveau de fin juillet. Puis, la deuxième partie du mois a été consacrée au rebond de l'ensemble des classes d'actifs, notamment obligataires, les opérateurs profitant des rendements affichés par les emprunts d'états dont le risque de défaut est insignifiant comme les Etats-Unis, l'Allemagne ou la France. On notera que le Symposium annuel de Jackson Hole, lieu de rencontre habituel des Banquiers centraux leur a permis de reprendre la main et de préparer les opérateurs à de

possibles nouvelles hausses des taux directeurs, qui dépendront des données publiées. Enfin, la dégradation de la note des Etats-Unis par Fitch est passée inaperçue sur les marchés. Sur le plan international, les remous géopolitiques ont été nombreux, comme la disparition du patron du groupe Wagner Evgueni Prigojine, et pourtant sans grandes conséquences pour les marchés développés. En Afrique, après le Niger, c'était au tour du Gabon de subir un coup d'état militaire visant à destituer le président nouvellement réélu grâce à des fraudes massives. Sans surprise, la société Eramet, qui exploite des mines de manganèse au Gabon a lourdement chuté en Bourse à l'annonce de cette destitution, mais sans entraîner d'autres titres. Au cours du mois ont continué de tomber les résultats des sociétés, qui ont parfois été fraîchement accueillis par le marché. Si Apple a fléchi sur des chiffres en dessous des attentes, à la différence de NVIDIA qui continue de flamber, certaines catastrophes ont eu lieu notamment en Europe. C'est le cas d'Adyen, spécialiste du paiement digital, qui a perdu 40% à la suite de résultats très en dessous des attentes. Mais également le cas du danois Orsted, star déchu des énergies renouvelables qui a dû passer une provision pour dépréciation d'actifs de 2.3 Milliards de dollars, due à des problèmes de chaînes d'approvisionnement et de taux d'intérêt en forte hausse qui remettent en question la rentabilité de projets d'éoliennes en mer aux USA. Enfin, sur le front du climat, une large partie de l'Europe et du Maghreb a continué d'étouffer sous des records de température. Dans ce contexte, on retiendra que les marchés actions ont globalement corrigé et terminent le mois sur des notes négatives de près de 4% pour l'Eurostoxx, de plus de 2% pour le CAC 40, et comprises entre 1,5% et 2% pour les marchés américains. Les marchés émergents affichent une plus large correction (-5.6%), entraînés par les actions chinoises (-8.6%) qui pâtissent d'une économie au ralenti et d'un certain nombre de (quasi-)faillites de promoteurs immobiliers. Enfin, l'euro perd près de 1.5% face au dollar américain.

## **SEPTEMBRE 2023**

En septembre, les marchés financiers ont à nouveau tremblé sous la pression des emprunts d'état dont les rendements n'en finissent plus de battre des records. Ainsi, si la Réserve fédérale américaine a fait une pause dans la normalisation de ses taux d'intérêt, laissant son taux directeur inchangé à 5,50%, il n'en a pas été de même pour la Banque centrale européenne. En effet, cette dernière, par la voix de sa Présidente, a une nouvelle fois relevé ses trois principaux taux directeurs de 25 points de base, portant le taux des dépôts à un niveau historique de 4%. Il faut dire que la BCE n'avait que peu de marges de manœuvre lors de sa réunion du 14 septembre, alors que la plupart des pays de la Zone euro ne connaissent pas d'accalmie sur le front de l'inflation, qu'elles soient « cœur », c'est-à-dire hors éléments volatils comme l'énergie et l'alimentation ou les incluant. Techniquement parlant, le comportement des marchés obligataires de part et d'autre de l'Atlantique nous procure des indications intéressantes pour la fin de l'année : Ainsi, en Europe, les opérateurs sont toujours très nerveux au sujet de la soutenabilité de la dette de certains pays de la Zone euro. En effet, il a suffi que le gouvernement de Georgia Meloni présente un budget jugé trop peu ambitieux du point de vue de la réduction des déficits pour que les taux d'intérêt à 10 ans flambent, entraînant dans leur sillage l'ensemble des rendements des emprunts d'état du vieux continent. A la fin du mois de septembre, le rendement de bon du Trésor italien à 10 ans s'établissait à 4,77%, et affichait un écart par rapport à son équivalent allemand de près de 1,9%. A contrario, aux Etats-Unis, le scénario découlant de la courbe des taux d'intérêt a violemment changé sur le mois, du fait de la publication de statistiques économiques très surprenantes. Ainsi, les offres d'emploi, bien qu'en baisse depuis quelques mois, restent à un niveau incompatible avec une récession imminente. Par ailleurs, le taux de croissance trimestriel reste finalement assez encourageant compte tenu de l'action de la Réserve fédérale américaine. En conséquence, la différence entre le rendement du taux à 3 mois et celui à 10 ans s'est considérablement réduit sur le mois, ce qui implique que les marchés parient de moins en moins sur une récession mais penchent pour un atterrissage en douceur de l'économie américaine. En tout cas, le psychodrame récurrent sur un éventuel shutdown de l'administration américaine résolu in extremis au détriment de l'aide à l'Ukraine n'a eu aucun effet visible. Sur le plan international, l'effervescence géopolitique continue avec les suites du coup d'état au Niger, qui a conduit le gouvernement français à rappeler son ambassadeur en France, mais également avec l'anéantissement en moins de 24 heures

de la République du Haut-Karabakh qui cessera d'exister au 1er janvier 2024. Il est à noter que la crédibilité de la diplomatie de l'Union européenne est mise à rude épreuve par cette guerre éclair menée par l'Azerbaïdjan, puisque ce pays s'est substitué à la Russie pour l'approvisionnement de l'Europe en hydrocarbures. Toutefois, ces événements n'ont eu aucune incidence sur l'humeur des marchés financiers. Dernier point, sur le front du climat, des records de température ont une nouvelle fois été battus en Europe, ce qui engendre des tensions sur les nappes phréatiques. Ce phénomène commence à être préoccupant alors que l'automne tarde à s'installer. Dans ce contexte, on retiendra que les marchés actions ont à nouveau corrigé et terminent le mois en berne. Ainsi, l'Eurostoxx et le CAC affichent des baisses de l'ordre de 2,5%, et comprises entre 5% et 6% pour les marchés américains tandis que les marchés émergents affichent une moindre correction 3%. Enfin, l'euro perd à nouveau 2,5% face au dollar américain du fait de l'intransigeance de la Réserve fédérale sur la lutte contre l'inflation.

### **Performances :**

Sur l'exercice arrêté au 29 septembre 2023, le fonds a réalisé une performance de

Part M nouvellement créée au 18 septembre 2023

Part A : 4,77% sur 12 mois contre 3,50% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

## Principaux mouvements de UFF ALLOCATION DEFENSIVE

Achats	
Nom	Montant en €
LU0290357176/DB X-T.IBOXX SOV ETF	14 780 533.09
FR0000985558/AVIVA INV.MON.C 4D	11 205 660.82
FR0010389254/CM CIC MONEPLUS IC	11 179 226.62
LU0996181599/AIMSCIWOIE	7 553 519.85
LU1881039647/AM IS E COR UEC	7 533 606.69
IE00B3F81R35/iShs Co EUR Cor EUR	7 371 295.87
FR0010754176/A GR 5 7 UC ETF C	6 944 454.19
IE00BYX5NX33/FID-MSCI WI-PAEUR	6 137 877.96
FR0013026339/MYRIA ACT DURABL EUR	2 559 908.58
LU1437016972/AIMSCETFDR	704 187.24

Ventes	
Nom	Montant en €
LU0992624949/PTF SECU F EUR AC	-1 147 854.14
LU0765417018/SKY HGL US SDHY AHC	-1 147 342.00
FR0013298973/OBLICONTEXT MT M UNI	-906 770.43
LU1624254121/KEMPEN EURO HY I ACC	-905 415.74
IE00B66F4759/iSHS EUR HIG YLD C	-864 644.00
LU0144746509/CANDRIAMB EHY IEURC	-725 159.82
IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	-670 279.47
LU0151325312/CANDRIAMB CO IEURC	-599 558.22
LU1932489690/CARMI UC FEURC	-492 671.10

# Rapport certifié du commissaire aux comptes



**RSM Paris**

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél.: +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax: +33 (0) 1 47 63 69 00

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## **UFF ALLOCATION DEFENSIVE**

### **FONDS COMMUN DE PLACEMENT**

*Régi par le livre II du Code monétaire et financier*

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le **29 SEPTEMBRE 2023**

## Aux porteurs de parts,

### 1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **UFF ALLOCATION DEFENSIVE** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **29 septembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

### 2. FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### 3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## 5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## 6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 janvier 2024

**RSM PARIS**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mohamed BENNANI'.

**Mohamed BENNANI**  
Associé

## BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>90 711 904,62</b>	<b>21 860 667,34</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>90 680 704,62</b>	<b>21 577 385,38</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	88 877 342,07	19 890 363,56
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	1 803 362,55	1 687 021,82
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>31 200,00</b>	<b>283 281,96</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	31 200,00	283 281,96
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>32 643,77</b>	<b>1 047 994,76</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	32 643,77	1 047 994,76
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>3 771 089,45</b>	<b>80 529,54</b>
Liquidités	3 771 089,45	80 529,54
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>94 515 637,84</b>	<b>22 989 191,64</b>

## BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	95 584 832,15	21 743 019,12
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-2 641 739,50	-916 435,97
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 641 724,91	-468 870,09
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>91 301 367,74</b>	<b>20 357 713,06</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>31 200,00</b>	<b>249 608,31</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	31 200,00	249 608,31
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	31 200,00	249 608,31
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>2 246 724,84</b>	<b>853 035,96</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 246 724,84	853 035,96
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>936 345,26</b>	<b>1 528 834,31</b>
Concours bancaires courants	936 345,26	1 528 834,31
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>94 515 637,84</b>	<b>22 989 191,64</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 1222	0,00	1 635 197,70
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 1222	0,00	4 826 572,50
EURO BUND 1223	1 543 680,00	0,00
RF EURCHF 1222	0,00	1 637 807,30
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3775	0,00	226 467,15
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3425	0,00	884 300,30
DJ EURO STOXX 50 12/2022 PUT 2800	0,00	286 858,39
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	12 276,44	607,22
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 031,37	30 023,66
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	-39,60
<b>TOTAL (1)</b>	<b>17 307,81</b>	<b>30 591,28</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	41 690,14	14 140,39
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>41 690,14</b>	<b>14 140,39</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>-24 382,33</b>	<b>16 450,89</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	414 770,53	492 270,09
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-439 152,86</b>	<b>-475 819,20</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 202 572,05	6 949,11
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-1 641 724,91</b>	<b>-468 870,09</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012881043 - Part UFF ALLOCATION DEFENSIVE A : Taux de frais maximum de 2,10% TTC

FR0012881043 - UFF ALLOCATION ALPHA M : Taux de frais maximum de 2,10% TTC jusqu'au 11/09/2023 puis de 1,60 % TTC à partir du 12/09/2023 suite au changement de société de gestion ;

**Commission de surperformance :**

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, sur la durée de l'exercice comptable, selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative. La commission de surperformance sera provisionnée en cours d'exercice et prélevée à la fin de l'exercice même en cas de performance absolue négative de l'OPCVM.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds (ci-après l'« Actif de référence »).

- En cas de sous-performance des parts M et A par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

À compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, toute sous-performance du fonds par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

**Affectation des sommes distribuables**

**Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

**Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

**Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts UFF ALLOCATION DEFENSIVE A	Capitalisation	Capitalisation
Parts UFF ALLOCATION DEFENSIVE M	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>20 357 713,06</b>	<b>22 766 274,09</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	76 536 482,07	6 958 972,57
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 806 417,65	-5 626 158,49
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	622 449,44	110 296,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 118 788,09	-675 782,06
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	640 284,35	976 603,22
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-752 784,40	-1 301 590,66
Frais de transactions	-48 898,34	-27 392,48
Différences de change	-73 332,88	76 518,96
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 209 894,61	-2 214 332,88
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	237 390,92	-972 503,69
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	972 503,69	-1 241 829,19
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	173 178,19	-210 316,62
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-31 200,00	-204 378,19
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	204 378,19	-5 938,43
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-439 152,86	-475 819,20
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	740,24 (**)	439,64 (*)
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>91 301 367,74</b>	<b>20 357 713,06</b>

(\*) 30/09/2022 : FUSION UFF ALLOC STRATEGIE A

(\*\*) 29/09/2023 : Resultat de fusion

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Taux	1 543 680,00	1,69
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>1 543 680,00</b>	<b>1,69</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 771 089,45	4,13
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	936 345,26	1,03
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 543 680,00	1,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 771 089,45	4,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	936 345,26	1,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 543 680,00	1,69

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 USD		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	680 697,87	0,75	0,00	0,00	85 913,16	0,09
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	781 667,10	0,86	0,00	0,00	154 678,16	0,17	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Rétrocession de frais de gestion	62,07
	Dépôts de garantie en espèces	32 581,70
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>32 643,77</b>
<b>DETTES</b>		
	Achats à règlement différé	2 113 890,18
	Frais de gestion fixe	63 022,09
	Frais de gestion variable	1 379,52
	Autres dettes	68 433,05
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>2 246 724,84</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-2 214 081,07</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part UFF ALLOCATION DEFENSIVE A</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	747 129,8030	63 416 373,77
Parts rachetées durant l'exercice	-68 498,3804	-5 752 843,71
Solde net des souscriptions/rachats	678 631,4226	57 663 530,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	932 411,2602	
<b>Part UFF ALLOCATION DEFENSIVE M</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	13 120,1083	13 120 108,30
Parts rachetées durant l'exercice	-54,0000	-53 573,94
Solde net des souscriptions/rachats	13 066,1083	13 066 534,36
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	13 066,1083	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part UFF ALLOCATION DEFENSIVE A</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part UFF ALLOCATION DEFENSIVE M</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
<b>Parts UFF ALLOCATION DEFENSIVE A</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	412 414,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,03
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts UFF ALLOCATION DEFENSIVE M</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	997,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de gestion variables provisionnés	1 356,19
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	2,38
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 493 927,12
	FR0013028339	MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE	2 493 927,12
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>2 493 927,12</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 641 724,91	-468 870,09
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-1 641 724,91</b>	<b>-468 870,09</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Parts UFF ALLOCATION DEFENSIVE A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 635 525,99	-468 870,09
<b>Total</b>	<b>-1 635 525,99</b>	<b>-468 870,09</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Parts UFF ALLOCATION DEFENSIVE M</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-6 198,92	0,00
<b>Total</b>	<b>-6 198,92</b>	<b>0,00</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	<b>29/09/2023</b>	<b>30/09/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 641 739,50	-916 435,97
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-2 641 739,50</b>	<b>-916 435,97</b>

	<b>29/09/2023</b>	<b>30/09/2022</b>
<b>Parts UFF ALLOCATION DEFENSIVE A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 645 052,07	-916 435,97
<b>Total</b>	<b>-2 645 052,07</b>	<b>-916 435,97</b>

	<b>29/09/2023</b>	<b>30/09/2022</b>
<b>Parts UFF ALLOCATION DEFENSIVE M</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 312,57	0,00
<b>Total</b>	<b>3 312,57</b>	<b>0,00</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>29 330 064,48</b>	<b>19 811 040,89</b>	<b>22 766 274,09</b>	<b>20 357 713,06</b>	<b>91 301 367,74</b>
<b>Parts UFF ALLOCATION DEFENSIVE A en EUR</b>					
Actif net	29 330 064,48	19 811 040,89	22 766 274,09	20 357 713,06	78 360 350,25
Nombre de titres	335 185,5810	224 193,7874	240 689,0851	253 779,8376	932 411,2602
Valeur liquidative unitaire	87,50	88,36	94,58	80,21	84,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,52	0,51	4,45	-3,61	-2,83
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,89	-1,83	-1,97	-1,84	-1,75
<b>Parts UFF ALLOCATION DEFENSIVE M en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	12 941 017,49
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	13 066,1083
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	990,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,25
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,47

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AMUNDI ETF GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRAD	EUR	44 522	9 299 755,36	10,19
AVIVA INV.MON.PART C FCP 4 DEC	EUR	4 970,7	11 256 050,74	12,33
CM CIC MONEPLUS IC	EUR	18,7	11 264 560,42	12,34
MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE	EUR	2 206	2 493 927,12	2,73
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>34 314 293,64</b>	<b>37,59</b>
<b>IRLANDE</b>				
Fidelity MSCI World Index Fund EUR P Acc	EUR	1 023 246	8 804 110,91	9,64
ISHARES III CORE EUR CORP BOND UCITS ETF EUR DIS	EUR	100 000	11 385 480,00	12,47
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>20 189 590,91</b>	<b>22,11</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AM IS E COR UEC	EUR	50 000	10 001 375,00	10,96
AMUNDI INDEX MSCI WORLD - IE	EUR	3 209	8 785 921,10	9,62
CARMIGNAC PTF UNCONSTR CREDIT F EUR C	EUR	6 683	847 671,72	0,93
DB X-T.II IBOXX SOCEREIGNS EUR ETF 1C C.	EUR	69 500	14 738 489,70	16,14
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>34 373 457,52</b>	<b>37,65</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>88 877 342,07</b>	<b>97,35</b>
<b>Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b>				
<b>LUXEMBOURG</b>				
AMUNDI INDEX MSCI WORLD UCITS ETF DR	EUR	18 700	1 803 362,55	1,97
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>1 803 362,55</b>	<b>1,97</b>
<b>TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b>			<b>1 803 362,55</b>	<b>1,97</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>90 680 704,62</b>	<b>99,32</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EURO BUND 1223	EUR	12	-31 200,00	-0,03
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>-31 200,00</b>	<b>-0,03</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-31 200,00</b>	<b>-0,03</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>-31 200,00</b>	<b>-0,03</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	31 200	31 200,00	0,03
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>31 200,00</b>	<b>0,03</b>
<b>Créances</b>			<b>32 643,77</b>	<b>0,04</b>
<b>Dettes</b>			<b>-2 246 724,84</b>	<b>-2,46</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>2 834 744,19</b>	<b>3,10</b>
<b>Actif net</b>			<b>91 301 367,74</b>	<b>100,00</b>

Parts UFF ALLOCATION DEFENSIVE A	EUR	932 411,2602	84,04
Parts UFF ALLOCATION DEFENSIVE M	EUR	13 066,1083	990,42